



TITRE: PERCEPTION DANS LES JOURNAUX FRANÇAIS DE LA LUTTE QUÉBÉCOISE AUX ANGLICISMES

AUTEUR(S): NADINE VINCENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉRO 2, PAGES 76-96

ISSN: 2369-6761

DIRECTEURS: WIM REMYSEN ET SABINE SCHWARZE

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/7987](http://hdl.handle.net/11143/7987)

DOI: 10.17118/11143/7987

Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke

Nadine . Vincent @ USherbrooke . ca

Résumé : La résistance à l'anglais fait partie de l'histoire du français en Amérique du Nord. Avec la multiplication des échanges entre francophones et l'apparente anglomanie de la France, l'effort de francisation semble de plus en plus perçu comme une caractéristique québécoise. Que pensent les Français de cette intervention des Québécois sur la langue ? À partir des commentaires émis dans la presse française au sujet des quatre néologismes *baladodiffusion*, *clavardage*, *courriel* et *pourriel*, créés au Québec pour remplacer les mots anglais *podcasting*, *chat*, *e-mail* et *spam*, nous avons constaté que la perception des Français n'est pas homogène et varie en fonction de leur appartenance à l'un de ces trois types d'émetteurs : les spécialistes de la langue (linguistes, écrivains et autres) interviewés dans des articles, les lecteurs (dans les tribunes libres) et les journalistes (généralistes ou chroniqueurs).

Mots-clés : anglicismes ; francisation ; officialisation ; français québécois ; journaux français

Abstract: Resistance to English words seems to be an intrinsic part of the history of the French language in North America. Francization efforts are perceived to be typically from Quebec, considering the multiplication of exchanges between francophone countries around the world and France's Anglomania. What do the French think of Quebec's way of addressing this issue? Based on comments from the French media about four neologisms created in Quebec (*baladodiffusion*, *clavardage*, *courriel* and *pourriel*, proposed to replace *podcasting*, *chat*, *e-mail* and *spam*), we analyze how perceptions differ depending of who is talking: language specialists (linguists, writers, etc.) interviewed in articles, readers writing in opinion columns and general journalists or columnists.

Keywords: anglicisms; francization; officialization; Quebec French; French press

1. Introduction

Quiconque observe avec la moindre attention la réaction des locuteurs à l'emploi d'emprunts lexicaux à l'anglo-américain ne peut qu'être frappé par la divergence du comportement des Québécois et des Français à cet égard. (Bouchard, 1999 : 9)

Les Français n'ont pas la réputation de souffrir d'insécurité linguistique ni de consulter les autres francophones pour fixer leurs usages. De leur côté, les Québécois sont considérés comme actifs dans la lutte aux anglicismes, notamment par la création de néologismes dès qu'apparaissent de nouvelles réalités à nommer en provenance du monde anglophone. Que pensent les Français des mots nouveaux proposés par les Québécois, et, plus généralement, de cette volonté québécoise de franciser les anglicismes ?

Pour évaluer cette perception, nous avons sondé la presse hexagonale à la recherche de commentaires sur quatre formes francisées considérées comme propres au Québec : *baladodiffusion* (pour *podcasting*), *clavardage* (pour *chat*), *courriel* (pour *e-mail*) et *pourriel* (pour *spam*).

2. Le rapport à l'anglais

La France et le Québec réagissent très différemment à l'entrée de mots anglais en français. Les Québécois ont été en contact constant avec des peuples anglophones depuis le 18^e siècle, d'abord avec les Britanniques, à partir de la Conquête, puis avec les Canadiens anglais, devenus leurs concitoyens, et enfin avec les Américains, leurs voisins. Ils utilisent donc beaucoup d'anglicismes dans leur langue orale et familière. En raison de cette proximité permanente, ils apparaissent plus réticents à accepter des mots d'origine anglaise dans leur langue standard. Les Français, au contraire peu en contact avec la langue anglaise, associent sa maîtrise à une ouverture sur le monde et à un accès à la modernité. On trouve moins d'anglicismes dans le registre familier du français hexagonal, mais celui-ci est plus accueillant aux emprunts à l'anglais dans son registre standard. « Ces critères sont fondés sur la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts ; or ce système est propre à chaque communauté linguistique » (Bouchard, 1999 : 11).

L'ouverture des Français aux anglicismes a souvent été taxée de laxisme par les commentateurs de la langue au Québec. On peut d'ailleurs supposer que la prise en main par les Québécois de la francisation des anglicismes vient notamment du fait qu'ils ont tôt fait de comprendre qu'ils ne pouvaient pas compter sur la France pour agir dans ce domaine. La position inverse, c'est-à-dire le regard posé par les Français sur l'attitude des Québécois, est nettement moins documentée.

Il ne sera question ici que du registre standard, puisque notre objectif est d'évaluer, à partir d'un corpus journalistique, la perception qu'ont les Français de la résistance des Québécois aux emprunts à l'anglais, volonté incarnée par les actions posées par l'État québécois pour franciser les anglicismes¹.

[...] la legislazione quebecchese permette di percepire quanto sia importante per la comunità francofona del Nord America poter « vivere in francese », aggrappandosi a quanto di più profondo vi sia per esprimere una identità e una cultura : la lingua e le parole che la compongono. In questo senso, il protezionismo diventa difesa dell'identità nazionale minacciata sia dall'esterno (pressione dell'inglese, anche per via dei circuiti economici internazionali) sia dall'interno del paese (convivenza di popolazioni francofone e anglofone)². (Druetta, 2005 : 30)

3. Les organismes de francisation en France et au Québec

Deux États de la francophonie se sont dotés d'un organisme ayant notamment le rôle de veiller à la francisation des anglicismes dans les vocabulaires spécialisés : la France, avec la Commission générale de terminologie et de néologie (CGTN) et le Québec, avec l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Chaque organisme possède sa terminologie propre en ce qui concerne les processus d'officialisation. Les termes « recommandés » par la CGTN deviennent d'usage obligatoire dans l'appareil étatique français après qu'ils aient été publiés au *Journal officiel* de la République française. Au Québec, ce sont les termes « normalisés » par l'OQLF qui sont publiés à la *Gazette officielle du Québec* et leur usage devient dès lors obligatoire, notamment dans les documents émanant de l'Administration publique. La « recommandation » n'est au Québec qu'une mesure incitative, et la « proposition », une suggestion de formes francisées faite dès l'entrée d'un anglicisme en français. Il est d'ailleurs courant que l'OQLF propose plusieurs équivalents français possibles pour un même emploi³.

Comme les deux organismes fonctionnent de manière autonome, il arrive qu'ils soumettent des équivalents français différents pour un même anglicisme. Pour *e-mail* (« message électronique »), *chat* (« conversation par clavier interposé »), *podcasting* (« mode de diffusion sur Internet de fichiers

1. Nous avons évalué, dans une autre étude, la relation entre la francisation prônée par les organismes d'officialisation, le discours des dictionnaires et la langue des médias, en France et au Québec, pour constater que l'adéquation, peu concluante en France, est fort probante au Québec. Voir Vincent (2014).

2. Traduction : « la législation linguistique québécoise permet de démontrer combien il est important, pour la communauté francophone d'Amérique du Nord, de pouvoir “vivre en français”, ceci étant lié à ce qu'il y a de plus viscéral pour exprimer une identité et une culture : la langue, et les mots qui la composent. En ce sens, le protectionnisme permet de défendre l'identité nationale des menaces provenant de l'extérieur du pays (pression de l'anglais, notamment en raison du marché économique international), et de l'intérieur du pays (en raison de la cohabitation des communautés francofone et anglophone) ».

3. Les propositions, recommandations et normalisations de l'OQLF sont disponibles en ligne dans le *Grand dictionnaire terminologique* (gdt.oqlf.gouv.qc.ca) alors que le site FranceTerme (culture.fr/franceterme) consigne les termes recommandés par la CGTN.

audio et vidéo ») et *spam* (« courriel indésirable, non sollicité »), l'OQLF a fait des propositions d'équivalents français alors que la CGTN a procédé à des recommandations officielles.

Tableau 1 : Formes francisées disponibles au Québec et en France pour *e-mail*, *spam*, *chat* et *podcasting*

	Québec (propositions)	France (officialisations)
<i>e-mail</i>	<i>courriel</i>	<i>courriel</i>
<i>spam</i>	<i>courriel-poubelle</i> <i>pourriel</i>	—
<i>chat</i>	<i>bavardage-clavier</i> <i>clavardage</i> <i>cyberbavardage</i>	<i>dialogue en ligne</i>
<i>podcasting</i>	<i>baladiffusion</i> <i>baladodiffusion</i>	<i>diffusion pour baladeur</i>

Vers 1990, l'OQLF a créé le mot-valise *courriel* pour remplacer l'anglicisme *e-mail*. *Courriel* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France en 2003⁴. Bien que *courriel* soit maintenant partagé, et très bien intégré en France, il est encore considéré par plusieurs comme le symbole de la créativité québécoise pour contrer les anglicismes. En mai 1997, l'OQLF a créé et proposé les termes *pourriel* et *courriel-poubelle* pour remplacer le mot anglais *spam*. Seul *pourriel* s'est implanté au Québec. Le 1^{er} septembre 2000, la CGTN a officialisé *arrosage* pour remplacer le mot anglais *spamming* et n'a jamais recommandé d'équivalent à *spam*. C'est pourtant le mot *arrosage* que l'on retrouve dans les dictionnaires Robert (*Petit Robert 2015* et *Grand Robert 2013*) comme recommandation officielle pour remplacer *spam*. Cette confusion peut s'expliquer par la domination sans partage de *spam* dans les usages français. En octobre 1997, l'OQLF a proposé trois équivalents français possibles pour le mot anglais *chat* : *bavardage-clavier*, *clavardage* et *cyberbavardage*. L'usage a rapidement opté pour *clavardage* et cet emploi s'est imposé au Québec. En France, le terme *causette* a d'abord été officialisé le 16 mars 1999 comme équivalent de *chat*. Sept ans plus tard, le 5 avril 2006, cette officialisation était annulée, et remplacée par *dialogue en ligne*. Ce dernier affiche une présence timide dans les contextes français. Enfin, en octobre 2004, l'OQLF a proposé les mots-valises *baladodiffusion* et *baladiffusion* comme équivalents français de l'anglicisme *podcasting*. C'est *baladodiffusion* qui est passé dans l'usage au Québec. En France, la CGTN a recommandé *diffusion pour baladeur* le 25 mars 2006. Il n'est pas passé dans l'usage.

4. Le 2 décembre 1997, la CGTN a officialisé *Mél.* comme symbole abrégé de *messagerie électronique* (l'équivalent de *Tél.* pour *téléphone*), mais *mél* n'a jamais été recommandé comme substantif.

Dans cette étude, nous n'avons retenu de la presse française que les commentaires sur les emplois québécois courants *courriel*, *pourriel*, *clavardage* et *baladodiffusion*.

4. Présentation du corpus et des données recueillies

Notre corpus est constitué de l'ensemble des données disponibles dans les quotidiens, hebdomadaires et mensuels français recensés dans la base de données *Eureka.cc*⁵ au 31 décembre 2014 et qui existent en format papier (*La Croix*, *L'Est Républicain*, *L'Express*, *Libération*, *Lire*, *Le Monde*, *Ouest-France*, *Le Point*, *Le Progrès*, *La Tribune*, *La Voix du Nord*, *Télérama*, etc., incluant les dépêches de l'Agence France Presse [AFP] reprises par ces publications). L'objectif de cette collecte n'était pas de dresser un portrait détaillé et exhaustif de la perception française de la francisation au Québec, mais plutôt d'effectuer un premier coup de sonde pour analyser le type de commentaires recueillis.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons limité à quatre le nombre de formes francisées recherchées, et pour collecter des discours porteurs de la perception de leur caractère québécois, nous avons interrogé la base en couplant les mots *courriel*, *pourriel*, *clavardage* et *baladodiffusion* à *Québec*, *québécois*, *québécoise* ou *québécoises*. Nous n'avons retenu que les contextes où ces formes francisées étaient l'objet du discours et avons de plus exclu des propos tenus par des émetteurs autres que français, par exemple des Québécois interviewés en France, même s'ils exprimaient une différence de perception des anglicismes entre les deux États.

Des surprises, Catherine Charette en a eu beaucoup aussi en découvrant nos pratiques langagières. « Je ne comprends pas qu'en France, on utilise autant d'anglicismes. Chez nous, au coin des rues, il est écrit "Arrêt" et on envoie des courriels et non des mails. J'ai voulu manger un "joyeux festin" et je n'ai trouvé qu'un "happy meal", j'ai voulu profiter de rabais et j'ai eu un *discount*. » (J.-P. Lefebvre, *La Voix du Nord*, 30 novembre 2011, p. 11)

Après application des critères retenus, nous avons constitué un corpus de 46 articles contenant des commentaires de citoyens français, exprimant les points de vue de trois types de locuteurs : les spécialistes de la langue (linguistes, écrivains et autres) interviewés dans des articles, les lecteurs (dans les courriers et tribunes libres) et les journalistes (chroniqueurs ou généralistes).

4.1. Les spécialistes de la langue

Dans notre corpus, douze personnes sont citées ou interviewées dans treize articles, en tant que spécialistes de la langue. Deux d'entre elles expriment un point de vue négatif sur une francisation québécoise. Frédéric Guignot, chef de la cellule de terminologie et de néologie à la délégation générale à la langue française, et Didier Decoin, écrivain et membre de l'Académie Goncourt, se prononcent tous les deux sur l'emploi de *courriel*, le premier en 1997, six ans avant que ce mot ne

5. Cette base de données se nomme *Europresse.com* en Europe.

soit officialisé en France, et le second en 2012, alors que *courriel* est pratiquement banalisé dans les contextes journalistiques français.

[...] les pays francophones n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un mot commun : les Québécois avaient déjà inventé le « courriel ». La France a un temps envisagé de l'adopter, mais, selon M. Guignot, « il est à la fois trop long pour être une abréviation et inutile pour l'expression orale ». (Y. Eudes, *Le Monde*, 9 juin 1997, p. 35)

[...] je perçois généralement les emprunts à langue anglaise comme un enrichissement. Je ne dis jamais courriel mais mail. Le purisme de nos amis québécois m'agace parfois. (D. Decoin en entrevue dans *Le Populaire du Centre*, 30 mars 2012, p. 31)

Les dix autres spécialistes émettent un avis favorable sur les formes québécoises à l'étude, de même que sur l'action menée par le Québec en matière de francisation. Cette approbation est parfois très explicite et parfois plus implicite. Dès 1998, le lexicographe Alain Rey se prononce en faveur de *courriel*, déplorant qu'il n'ait pas été adopté par la France.

Il y avait une discussion entre ceux qui voulaient adapter le mot [*e-mail*], comme l'Académie française, et les partisans du mot anglais brut. On a hésité. Personnellement, j'aurais préféré le mot-valise « courriel », clair et joli, inventé par les Québécois. Mais la paresse a prévalu. (A. Rey en entrevue dans *Libération*, 16 octobre 1998, p. 44)

Trois ans plus tard, c'est Philippe Renard, président de la Commission de terminologie de l'informatique, qui donne son appui à *courriel*. « Philippe Renard aimerait pousser le "courriel", d'origine québécoise, pour faire pièce à l'e-mail » (F. Latrive, *Libération*, 3 septembre 2001, p. 21). Après l'officialisation en France en 2003 de *courriel*, deux spécialistes saluent son adoption, l'angliciste et écrivaine Marie-Françoise Hanquez-Maincent, qui déplorent sa faible pénétration dans l'usage, et Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, qui en profite pour célébrer l'ouverture du français aux mots provenant des États francophones hors de France.

Là où le français est signifiant, il faut le conserver. On parle donc autant de *toile* ou de *réseau* que de *web* ou de *net*. Toutefois le *mail* n'a pas été supplanté par le *courriel*, mot-valise pourtant pertinent et clair qu'avaient produit les Québécois. (M.-Fr. Hanquez-Maincent, *La Voix du Nord*, 16 janvier 2005)

C'est là tout le génie de la langue française, enrichie par tous ceux qui la parlent, l'écrivent et la vivent sur les cinq continents. L'Académie française a d'ailleurs accueilli plusieurs de ces mots venus d'ailleurs, comme le mot « essencerie » introduit par le président Senghor pour désigner une station-service, ou plus récemment le terme « courriel », utilisé par nos amis québécois. (A. Diouf en entrevue dans *Lire*, octobre 2005, p. 8)

De leur côté, les linguistes Henriette Walter, Claude Hagège et Bernard Cerquiglini louent les efforts de francisation des Québécois, soulignant la création de *courriel* et de *pourriel*.

Il y a des anglicismes de bon aloi, d'autres qu'il faut oublier... Nous devrions prendre en modèle les Québécois : ils sont entourés par un océan d'anglais et gardent leur langue. Exemple : le mot « courriel » désigne un courrier électronique, c'est parfait. (H. Walter en entrevue dans *Ouest-France*, 29 avril 2012)

Pourquoi les Québécois défendent-ils le français avec plus d'acharnement que nous-mêmes ?

– Parce qu'ils sont davantage conscients de la menace : ils forment un îlot de 6 millions de francophones au milieu d'un océan de 260 millions d'anglophones ! D'où leur activité néologique extraordinaire. Ce sont eux qui, par exemple, ont inventé le terme « courriel », que j'invite les lecteurs de *L'Express* à adopter ! (Cl. Hagège en entrevue dans *L'Express*, 28 mars 2012, p. 16)

« Courriel » au lieu de « mail », « pourriel » pour « spam » ; dans une intervention au Salon du livre de Paris, le linguiste Claude Hagège citait ce type d'exemples pour illustrer le militantisme linguistique des Québécois. (L. Bastard de Crisnay, *Libération*, 17 mai 2012, p. 35)

Ce néologisme québécois, boudé par le snobisme hexagonal, est en train de faire une nouvelle percée. Grâce à son cousin « pourriel », qui désigne les courriers publicitaires électroniques ! Les internautes ont chaleureusement accueilli ce mot. On le voit même fleurir dans des rapports ministériels. Au grand bonheur de Bernard Cerquiglini, directeur de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF) : « Vive le mot “pourriel” » ! (A. Lorca et M. Gobin, *Lire*, mars 2004, p. 24-33)

Quant à l'écrivain, animateur et membre de l'Académie Goncourt Bernard Pivot, il vante l'inventivité du mot *clavardage*.

Journal « Sud Ouest » : Quel terme préférez-vous pour cet exercice : *Chat* ? *Tchatte* ? *Clavardage* ? Bernard Pivot : J'ai toujours adoré le mot *clavardage*. C'est un mot québécois qui est la contraction de deux mots : clavier et bavardage. Rien de plus français et, finalement, de plus malin. (S.A., *Sud Ouest*, 18 décembre 2008)

Dans une entrevue conjointe avec l'écrivain et académicien Érik Orsenna en 2013, Pivot redonne l'exemple de *clavardage* pour illustrer la créativité québécoise pour remplacer les anglicismes. Orsenna réagit en manifestant son approbation.

B.P. : Etienne dénonçait dès 1964 cette anglicisation dans « Parlez-vous franglais ? ». J'admire les Québécois qui trouvent sans cesse de nouveaux mots. Par exemple, au lieu de dire « chat » pour désigner une conversation sur Internet, ils ont inventé « clavardage », mot-valise entre « clavier » et « bavardage ». E.O. : J'adore ça ! (S.A., *Le Point*, 2 mai 2013, p. 96)

Enfin, les responsables des dictionnaires Larousse, lors des entrevues pour promouvoir un nouveau millésime, soulignent la contribution des Québécois à la francisation des anglicismes.

Le Petit Larousse illustré 2004 comprend « beaucoup de mots nouveaux liés à l’informatique », a déclaré le Pdg de la maison d’édition, Philippe Merlet [...]. « Beaucoup de mots entrants concernant l’informatique sont en français », s’est félicité M. Merlet. Il a insisté sur « pourriel », issu du Québec, contraction de « poubelle » et de « courriel », pour signifier le courrier électronique envahi de publicité et « généralement destiné à la corbeille ». (Cl. Casteran, AFP, 1^{er} septembre 2003)

« Au début de l’informatique, précise Yves Garnier, directeur du département langue française et encyclopédie des éditions Larousse, on parlait de software, maintenant tout le monde a adopté logiciel. Pour podcasting, les Québécois proposent baladodiffusion. » (A. Pierre, *Le Progrès*, 26 juin 2006, p. 16)

4.2. Les lecteurs

Nous nommons ici « lecteurs » ces consommateurs de la presse écrite qui se transforment en auteurs pour donner leur avis sur un événement public ou sur une pratique particulière de la publication à laquelle ils écrivent. On ne peut bien sûr pas les considérer comme représentatifs de l’ensemble du lectorat d’une publication, mais parmi les différents « émetteurs » publiés dans les journaux, ils représentent la voix de ceux qui jouent aussi le rôle de « récepteurs ».

Sept avis de lecteurs (dans six articles) font partie de notre corpus, et ils parlent tous de l’emploi de *courriel* ou de *pourriel*. Les trois premiers sont des courriers de lecteurs publiés tels quels dans les tribunes libres. Ils réclament tous l’emploi des néologismes québécois pour remplacer les anglicismes. Le premier, très virulent, apostrophe même la ministre française de la francophonie, Yasmina Benguigui, qui a déclaré avoir reçu « des menaces de mort par e-mail ».

Madame la Ministre, appelez les Québécois à la rescousse, ils vous expliqueront pourquoi ils ont inventé, parmi tant d’autres, le très joli « courriel » (courrier électronique) et pourquoi ils sont obligés de se battre au quotidien, tout comme les Wallons, nombre d’Africains... pour le respect de notre langue. (G. Sournia, *Le Monde*, 8 septembre 2012, p. 17)

Je voudrais vous dire que je suis choqué, en tant qu’ex-doyen d’une faculté des langues, de voir mon journal continuer d’employer le terme anglo-saxon d’« e-mail » au lieu de « courriel », excellent terme québécois, preuve d’une grande invention linguistique (R. Tissot, *La Croix*, 15 mars 2004, p. 27)

Mon propos n’est pas destiné à argumenter sur un problème récurrent, [...] mais simplement de traduire mon agacement sur l’utilisation d’un vocable inadapté. En France, l’appellation

« courriel », d'origine québécoise, a été rendue obligatoire dans les textes officiels depuis le 20 juin 2003. [...] Au « courriel », s'ajoute le dérivé « pourriel », pour désigner le spam (courriel non sollicité). (P. Denis, *L'Est Républicain*, 17 novembre 2011, p. 2)

Quant aux quatre autres avis de lecteurs, ils sont rapportés par des journalistes. Les deux premiers concernent les francisations *courriel* et *pourriel*. Dans le troisième extrait, le journaliste rapporte les propos de deux lecteurs au sujet de *courriel*, et ne cache pas son étonnement et son désaccord avec l'un d'eux qui s'oppose à cette francisation québécoise, de même qu'à la forme *Mél*.

Parmi nos lecteurs qui font de la résistance, beaucoup rejoignent le combat de nos amis québécois. C'est le cas de Christian Hany, de La Teste, en Gironde, qui, après [...] « courriel » pour « e-mail », nous signale « pourriel » pour « spam ». (P.-M. Cortella, *Sud Ouest*, 29 septembre 2007, p. 10)

Un fidèle lecteur [...] dit avoir sursauté en lisant qu'un des élus avait reçu « trois ou quatre mails ». Lui aurait préféré l'équivalent français « courriel » puisque ce mot existe (nos cousins québécois utilisent aussi « pourriels » pour désigner ceux que les Anglo-Saxons appellent « spams », ces « courriels » non désirés). (S.A., *La Voix du Nord*, 8 mars 2012, p. 17)

Il a fallu batailler ferme, l'année dernière, pour que *Le Monde* adopte le terme « courriel », inventé par les Québécois : plus court et plus pratique que « par courrier électronique », il permettait d'éviter l'e-mail anglo-saxon qui donne des boutons aux défenseurs de la langue française. Mais voici qu'un abonné, Achille Achache, veut tout remettre en question : « Pourquoi, m'écrit-il, parler de e-mail, alors que mail ne présenterait aucune ambiguïté ? Mais pourquoi, ensuite, ne pas utiliser "malle", qui est le strict étymon de mail et aurait le mérite d'évoquer le "bon vieux temps" de la diligence ? Les néologismes "courriel" et "mel" ne semblent pas conformes au génie de la langue française » Quelle idée ! Même M. Fourcault s'est réjoui de l'adoption de courriel. Je dis « même M. Fourcault » parce que ce lecteur du 11e arrondissement de Paris, qui donne toujours son adresse complète mais pas son prénom, a déclaré une guerre sans merci aux anglicismes dans *Le Monde*. (R. Sole, *Le Monde*, 25 mars 2002, p. 21)

4.3. Les journalistes

Comme plus de la moitié de notre corpus est constitué d'opinions de journalistes, nous avons séparé les chroniqueurs, normalement plus enclins à donner leur avis, des journalistes généralistes, de qui l'on attend une plus grande neutralité.

4.3.1. Les chroniqueurs

Notre corpus compte huit billets issus de cinq chroniques distinctes. Trois de ces cinq chroniques touchent spécifiquement la langue, et quatre des huit billets sont signés Théophrasque, et ont été

rédigé par différents membres de l'équipe de rédaction de *La Nouvelle République (du Centre-Ouest)*. Sur ce total de cinq chroniques, trois touchent spécifiquement la langue. Leurs auteurs semblent plus réfractaires à l'imposition de formes francisées par un organisme officiel. Ils paraissent privilégier l'usage et s'opposer aux interventions étatiques en matière de langue, du moins en France.

[...] rares sont ceux qui emploient le mot « mél » (acronyme officiel de messagerie électronique) ou le franco-québécois [sic] « courriel » pour désigner cette addiction des entreprises modernes. Nous parlons couramment de mail. Et même, donc, de p'tit-mail. (D. Pourquery, chronique « Juste un mot », *Le Monde*, 15 octobre 2012, p. 24)

[...] force est d'avouer que le *clavardage* de nos cousins québécois, si astucieux que soit ce mot-valise qui réunit *bavardage* et *clavier*, peine à s'imposer sous nos latitudes... Ne parlons pas de la *causette* que l'on nous avait officiellement recommandée dès 1999, et qui faisait un tantinet... misérable ! (Br. Dewaele, chronique « Langage », *La Voix du Nord*, 7 octobre 2012, p. 40)

Cette indifférence face à des pratiques québécoises qui ne traversent pas les frontières peut aisément se transformer en irritation, si l'objectif visé semble être d'imposer en France les pratiques du Québec.

Parfois, l'anglais peut être un ami. L'appellation tablette – désignant cet écran tactile sans lequel il n'est plus très sérieux de prétendre à la condition d'individu moderne – vient du terme anglais tablet. Un sacré coup de chance pour les francophones qui s'épargnent ainsi les embarrassantes acrobaties sémantiques de coutume (bogue, courriel, journaliste embarqué...) laissant penser que la France a été secrètement annexée au Québec. (Br. Icher, chronique « Mots », *Libération*, 31 décembre 2012, p. 13)

Les deux autres chroniques sont plus favorables aux francisations québécoises, les billets signés Théophrasque revenant même à quatre reprises, de 2003 à 2013, sur ces créations de néologismes, d'abord en saluant *courriel*, puis en faisant la promotion de *pourriel*.

[...] souvent, le mot français devient une adaptation de l'anglais, comme pour les scanners/scanneurs ou les cédéroms. De ce point de vue, les Québécois [sic] sont beaucoup plus réactifs et parfois plus imaginatifs, en consacrant le mot courriel, par exemple, un mot-valise pour « courrier électronique » qui signifie « e-mail ». Mieux que le « mél » de l'Académie française, qui n'a aucune étymologie en français, et est juste une traduction phonétique. (J. Carassio, chronique « Et pourtant c'est faux », *Le Progrès*, 27 mai 2012, p. 1G7)

[...] il nous a aussitôt envoyé un « courriel » comme disent joliment nos cousins de Québec en lieu et place d'e-mail. (Théophrasque, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 28 février 2003, p. 3)

Finalement, pour trouver un peu de poésie et s'accrocher au français il faut, une fois encore, se tourner vers nos cousins québécois. Savez-vous comment ils désignent un spam ? Un pourriel. On peut difficilement faire plus explicite. (Théophrasque, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 3 juillet 2006, p. 4)

Je conseille donc à tous d'adopter le mot « pourriel », un excellent antispasmodique verbal prescrit par nos cousins québécois. (Théophrasque, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 7 mai 2010, p. 10)

Ces spams mercantiles, que personnellement je trouve plus voluptueux de traiter de pourriels à la façon des Québécois. (Théophrasque, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 24 avril 2013, p. 9)

4.3.2. Les journalistes généralistes

Comme nous cherchions à collecter des perceptions, nous n'avons pas retenu tous les emplois neutres qui ne faisaient qu'indiquer la provenance d'une francisation, avec des formulations comme : « les Québécois utilisent le terme *x* », « au Québec, on parle de *x* », « appelé *x* par les Québécois », « terme québécois », « comme disent les Québécois », « les Québécois préfèrent parler de *x* », etc. De façon à éviter les interprétations abusives, nous avons également éliminé certaines formulations plus ambiguës, notamment en raison de la présence d'un adjectif qualifiant la forme francisée, d'un adverbe, ou du nom *amis* ou *cousins* devant *Québécois*, quand ces allusions n'étaient pas clarifiées ailleurs dans l'article. Par exemple : « nos cousins québécois ont tout naturellement traduit *x* par *y* », « comme disent nos amis québécois », « comme disent joliment nos cousins de Québec », « les Québécois ont inventé le joli terme », « le Québec, d'où ils ont ramené l'étonnant terme *x* », « *x*, astucieusement traduit par *y* au Québec », etc. Ces tournures soulignent-elles le fait que les emplois rapportés ne s'utilisent qu'au Québec ou expriment-elles un regard favorable sur ces francisations québécoises? Les deux interprétations sont possibles.

Heureusement, d'autres formulations apparaissent plus limpides. Nous avons recensé 19 articles journalistiques (incluant les dépêches de l'AFP), signés ou pas, qui prennent position sur la démarche québécoise de francisation. Certains s'y opposent, certains y sont favorables, et d'autres affirment, sans autre démonstration que leur perception, que les francisations québécoises ne traversent pas les frontières. Treize extraits témoignent de cette dernière position, qui, ainsi que le laisse percevoir la diversité des publications et des dates où elle est exprimée, ne semble liée ni à une ligne éditoriale particulière, ni à une période précise. En voici quelques exemples.

Le mot « courriel » fait encore débat. Il est utilisé au Québec mais les Français préfèrent l'abréviation angliciste [*sic*] « e-mail » (pour electronic mail) ! (S. Ranvier, *La Croix*, 28 juillet 2003, p. 17)

« Courriel » pour e-mail ne s'est pas installé en France avec le même bonheur qu'au Québec. « Pourriel » pour spam pas plus qu'« espioniciel » pour spyware ne sont entrés dans notre vocabulaire courant. Si mouse est devenu « souris », chat est resté « chat ». (É. Azan, *Le Monde*, 16 avril 2005, p. 1)

[...] il faut reconnaître que le mot « mail » reste ancré dans le langage des Internaute. Et on peut penser qu'il va durer, comme d'autres mots anglais dont les équivalents français n'ont jamais pris. On peut citer « week-end », « hot-dog » ou encore « brainstorming ». (*La Voix du Nord*, 8 mars 2012, p. 17)

Cette tentative de franciser un énième anglicisme va-t-il [*sic*] pour autant porter ses fruits ? Rien n'est moins sûr si l'on en juge [...] le faible succès rencontré par l'emploi [...] de « courriel » (l'équivalent français d'e-mail), [...] de « clavardage » (l'équivalent de « tchat »), et enfin de « gazouilli » [*sic*]. (M. Van de Castele, *La Tribune*, 24 janvier 2013, p. 80)

Force est de constater que l'équivalent français « pourriel », issu de la contraction de « pou-belle » et de « courriel » ne s'est imposé qu'au Québec. (S.A., *Le Progrès*, 26 mai 2013, p. 1G3)

Ce qui est créé et implanté au Québec traverse difficilement l'Atlantique, pour s'imposer en Europe ou en Afrique. Et vice versa. Par exemple, qui, hormis les Québécois, utilise « pourriel » pour « spam », « baladodiffusion » pour « podcast », « clavardage » pour « chat » ? (G. Lavallée, AFP, 10 juillet 2012)

Si, dans certains des extraits précédents, des journalistes semblent déplorer que les francisations québécoises ne se soient pas implantées hors du Québec, d'autres apparaissent plus amusés, ou critiques, face à la tentative québécoise de résister aux anglicismes, ainsi que l'illustrent ces deux exemples tirés de l'AFP.

Fiers d'être parfois plus français que les Français, les Québécois mettent un point d'honneur à envoyer des « courriels » via le net, effacent les « pourriels », et « clavardent » dans des groupes de discussion. (S. Pertuiset, AFP, 15 octobre 2002)

[...] leur proposition de « pourriels » pour les « spams » (courriel publicitaire) a été rejetée par l'Académie française. « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » disait Albert Camus. Choisir un équivalent français indigeste, ce peut être aussi malheureux. (M. Chaplain-Riou, AFP, 30 mars 2010)

Tout en étant moins incisifs que ceux de certains chroniqueurs, trois articles de notre sous-corpus journalistique témoignent d'une préférence affichée pour un mot anglais plutôt que pour une forme francisée, qu'elle soit québécoise ou française.

Le petit-dernier des néologismes anglais est né d'une contraction : entre *iPod* (vous savez, les mini-baladeurs numériques d'Apple) et l'infinitif *broadcast*, qui signifie diffuser (pour la radio ou la télévision). Les puristes du français préféreront sans doute la version québécoise, un peu ronflante : baladodiffusion. N'empêche, le *podcast* a tout d'une révolution technologique. (S.A., *Ouest-France*, 27 février 2006, p. 1)

Les Québécois, qui chassent les anglicismes comme un matou les souris, parlent de « clavardage », mot formé à partir de « clavier » et de « bavardage » [...]. Chez nous en France, l'administration préconise l'expression « dialogue en ligne ». Dans la presse, on continuera à parler de chat, bien plus facile à faire rentrer dans un titre. (S.A., *Ouest-France*, 31 octobre 2007, p. 1)

Prenez le mot spam, l'envoi massif, par des casse-pieds professionnels, d'emails – pardon de courriels –, dont personne n'a que faire. Les Québécois lui ont trouvé un équivalent, contraction de courriel et de poubelle : pourriel. Pas mal, mais peu de gens comprennent de quoi il s'agit. Tandis que spam... (B. Legendre, *Le Monde*, 20 avril 2009, p. 34)

Enfin, trois articles, datés de 2004 et 2005, expriment un point de vue favorable aux francisations proposées par le Québec.

[...] vous y trouverez des renseignements, des numéros de téléphone et une adresse non pas « e-mail », mais « courriel » comme le disent couramment les Québécois, qui ont d'ailleurs inventé le mot si charmant qu'il a des « l ». (M. de Tilly, *Le Figaro*, 18 mars 2004, p. 6)

À l'image de la société, la langue française manque de souplesse. Elle a du mal à accueillir de nouveaux mots. Pour les messages via Internet, l'Académie française a préféré l'horrible « mél » importé directement de l'américain à l'élégant « courriel » québécois forgé à partir de « courrier électronique » ! (J.-M. Vittori, *Les Échos*, 19 juillet 2005, p. 10)

En anglais, on appelle ça le « podcasting » (contraction de iPod, du nom du baladeur d'Apple, et de broadcasting, « diffusion », en anglais). En français, grâce à l'âme poète de quelques Québécois, on utilise aussi le terme de « baladodiffusion ». (E. Desque, *Télérama*, 23 juillet 2005, p. 123)

4.4. Les inclassables politiques

Nous ne les avons pas retenus dans notre corpus, mais il nous semble quand même intéressant de mentionner que deux politiciens se sont déclarés en faveur du mot *clavardage* en soulignant qu'ils suivaient l'exemple du Québec. Le premier est le président du conseil général du département de la Manche, qui, renchérissant sur la volonté exprimée par son adversaire socialiste de privilégier les termes français en matière d'Internet, se félicite d'avoir déjà opté pour le terme québécois *clavardage* pour remplacer l'anglicisme *tchat*.

Au conseil général, l'élu socialiste de Carentan, Hervé Houël, a insisté sur l'importance de ne pas privilégier les anglicismes quand on parle d'internet. « Nous, on a mis en place des tchats qu'on a appelés clavardage comme les Québécois [sic] », lui a rappelé le président divers-droite du conseil général, Jean-François Le Grand. C'est sûr que tout le monde comprend bien de quoi on parle. (S.A., *Ouest-France*, 11 juin 2011)

Le second est Alain Juppé, qui, après un séjour d'un an au Québec, est rentré à Bordeaux où il a été réélu à la mairie. Sept articles, de 2006 à 2009, font état de l'adoption par Juppé du mot québécois *clavardage*. Comme pour les autres cas de francisation venant du Québec, certains journalistes traitent ce néologisme comme un exotisme, d'autres y sont favorables et d'autres s'en amusent.

Du Québec, Alain Juppé n'a pas seulement ramené la non-agressivité mais aussi le « clavardage », jolie traduction du « chat » obtenue en mélangeant clavier et bavardage. Hier, entre 12 heures et 13 heures, le maire de Bordeaux a donc « clavardé » pour la première fois avec les Bordelais. (B.L., *Sud Ouest*, 29 novembre 2006, p. 9)

[...] cet ancien Parigot parle désormais complètement le langage de la (Belle) province. [...] Cela a commencé par le clavardage. C'est la traduction de chat, obtenue en mélangeant clavier et bavardage, expression courante au Québec (S.A., *Sud Ouest*, 8 décembre 2007, p. 5)

Le « clavardage », c'est, en québécois dans le texte, le « chat » auquel se livre régulièrement l'équipe municipale en répondant en direct aux questions des internautes. Demain, mardi 27, à partir de 13 h 30, Alain Juppé et Muriel Parcelier, l'adjointe du quartier, se livreront à un clavardage spécial Bastide. Mais pas besoin de passeport pour poser ses questions sur le site de la mairie ! (S.A., *Sud Ouest*, 26 octobre 2009)

5. Analyse des résultats

Bien sûr, le petit nombre de commentaires recueillis ne permet pas de tirer de conclusions définitives sur la position de chaque groupe d'émetteurs. On peut quand même constater que la très grande majorité des spécialistes de la langue (87 %) et des lecteurs qui s'expriment dans les tribunes libres (86 %) sont en faveur de la francisation des anglicismes telle que promue par le Québec.

Tableau 2⁶ : Perception de francisations québécoises dans la presse française en fonction du type de locuteurs (49 opinions exprimées dans 46 articles)

	Opposé	Favorable, mais dans le contexte québécois seulement	Favorable	Total
Spécialistes interviewés	2	—	13	15
Lecteurs	1	—	6	7
Chroniqueurs	3	—	5	8
Journalistiques généralistes	3	13	3	19
	9	13	27	49

À l'inverse, les données récoltées pour les chroniqueurs et autres journalistes se déclarant pour ou contre les francisations telles que proposées par les Québécois se répartissent presque également. Pour les journalistes généralistes, une perception s'ajoute : celle que ces francisations ne sont attestées, parfois même souhaitées, qu'au Québec. Dans les opposants aux formes françaises proposées par le Québec, certains commentateurs laissent deviner que c'est d'abord la tentative de franciser les anglicismes qui les contrarient, plus que les formes elles-mêmes, ou leur origine québécoise. Enfin, cette ardeur à franciser peut être au mieux perçue par certains comme un bel effort fait par le Québec pour les Québécois, et, au pire, comme une incarnation de cet agacement causé par la volonté d'influencer l'usage.

5.1. Est-ce que francisation rime avec purification ?

Cette méfiance des journalistes face à la volonté de franciser les anglicismes transparait parfois dans leurs interventions, ainsi qu'en témoigne cet échange entre l'intervieweur de *L'Express*, Michel Feltin-Palas, et le linguiste Claude Hagège :

Ne craignez-vous pas d'être taxé de ringardise, voire de pétainisme ?

– Mais en quoi est-il ringard d'employer les mots de sa propre langue ? Et en quoi le fait de défendre la diversité devrait-il être assimilé à une idéologie fascisante ? Le français est à la base même de notre Révolution et de notre République ! (*L'Express*, 28 mars 2012, p. 16)

De même, Louise Bastard de Crisnay, journaliste à *Libération*, sent le besoin de prévenir les possibles interprétations qui pourraient surgir dans la tête des lecteurs après sa description de la résistance à l'anglicisation au Québec.

6. Quatre de ces cinq avis sont attestés dans une même chronique

Vue de l'Hexagone, et après les débats sur l'identité nationale, cette volonté de protéger le français de la menace anglophone pourrait être interprétée comme une dérive nationaliste. Mais la comparaison n'a pas lieu d'être. D'une part, parce que la politique d'immigration au Québec est réputée autrement plus ouverte. D'autre part, les francophones représentant seulement 2 % de la population d'Amérique du Nord, les enjeux de cette situation ont une tout autre importance. (*Libération*, 17 mai 2012, p. 35)

Ces éléments confirment l'observation de la linguiste Chantal Bouchard voulant que pour ce qui est « des rapports à l'anglicisme lexical, il est clair que les Français, contrairement aux Québécois, ne perçoivent pas de menace et ont même tendance à associer leur rejet à un conservatisme étriqué, voire à une sorte de nationalisme ethnique inquiétant » (Bouchard, 1999 : 24).

Ce qui surprend dans nos données, ce n'est pas tant cette différence de perception dans le rapport à l'anglais entre les Français et les Québécois, mais bien celle qui semble se dessiner entre les différents acteurs du débat en France, soit les spécialistes de la langue et les lecteurs d'un côté, et les chroniqueurs et journalistes de l'autre. Il serait intéressant d'explorer davantage cette opposition, soit en étayant notre hypothèse sur un corpus plus consistant, soit en la vérifiant avec d'autres variables.

5.2. Ce que nous cachent les critères retenus

Comme nous visions à évaluer la perception française de la lutte québécoise aux anglicismes, nous avons laissé de côté tous les contextes qui ne parlaient pas du Québec. Une étude plus nuancée serait cependant à faire, puisque certaines formes proposées par le Québec semblent s'intégrer en France sans proclamer leur acte de naissance. Nous avons déjà indiqué que *courriel*, bien qu'il ait été officialisé en France en 2003, est souvent reconnu comme québécois. À l'inverse, les mots *clavardage* et *baladodiffusion*, propres à l'usage québécois ainsi que le confirme le marquage topolectal des dictionnaires, se retrouvent en contexte journalistique français, parfaitement intégrés au discours, sans qu'il soit fait mention de leur origine.

Il communique à distance en utilisant en premier ressort les TIC synchrones (téléphone, conférence call, clavardage...). (*Le Journal des entreprises*, 1^{er} janvier 2013, p. S35-3)

Depuis le mois d'avril, le conseil général expérimente un nouvel outil « d'e-démocratie » : tous les deux mois, un « clavardage » est organisé sur TV Manche pour permettre aux habitants d'échanger en direct avec un élu. Jean-Yves Guillou l'a rappelé lundi lors de la présentation d'un rapport sur le développement durable. « Je salue l'emploi du terme clavardage au lieu du mot anglais chat », note Hervé Houel. (S.A., *Ouest-France*, 19 novembre 2011)

Qu'est-ce qu'un podcast ? Un néologisme en forme de mot-valise, né de la contraction de broadcast (« diffuser », en anglais) et d'iPod, nom du lecteur numérique commercialisé par

Apple. En bon français, on devrait dire « baladodiffusion ». (S.A., *Télérama*, 1^{er} décembre 2012, p. 52)

D'ailleurs, la presque absence de *baladodiffusion* dans notre corpus s'explique peut-être par le fait qu'il est peu senti en France comme étant propre au Québec. Certains contextes attestent même qu'il est employé par l'Éducation nationale française.

L'utilisation de baladeurs MP3 dans l'apprentissage des langues étrangères (ou baladodiffusion, selon le terme employé par l'*Éducation nationale*) permet de développer la pratique individuelle de l'*écoute* et l'*expression orale*. (J. Le Roux, *Le Progrès*, 11 décembre 2012, p. 15)

Ce fait est étonnant, puisque tout terme recommandé et publié au *Journal officiel* est d'usage obligatoire dans l'appareil étatique. C'est donc *diffusion pour baladeur* qui devrait être utilisé par l'Éducation nationale en France. FranceTerme prend d'ailleurs la peine de préciser, dans sa fiche sur la recommandation officielle française *diffusion pour baladeur* : « Au Québec, on emploie le terme "baladodiffusion" ».

Il pourrait être intéressant, pour une prochaine étude, d'évaluer d'une part la perception des différents acteurs de la société française face à la francisation elle-même, sans tenir compte du facteur québécois, et d'autre part, de mesurer l'intégration des francisations québécoises hors du Québec⁷.

6. Conclusion

Pour tracer un portrait plus précis de la perception qu'ont les Français de la lutte québécoise aux anglicismes, il faudrait bien sûr compléter cette recherche en constituant un corpus plus important, contenant notamment un plus grand nombre de formes francisées propres au Québec (*binette*, *blogue*, *gazouillis*, *infolettre*, *mot-clic*, etc.). Celles-ci sont assez nombreuses pour permettre une riche collecte à laquelle on pourrait ajouter les dérivés de toutes ces francisations (*baladodiffuser*, *clavarder*, *clavardeur*, *gazouiller*, *gazouilleur*, etc.). Notre petit corpus nous permet tout de même de déceler des différences notables de perception dans la presse française en fonction de l'émetteur. S'il semble en effet que les spécialistes de la langue et les lecteurs soient majoritairement favorables à la francisation des anglicismes, et donc accueillants envers les propositions québécoises, les positions semblent plus mitigées du côté des journalistes et des chroniqueurs. Certains d'entre eux privilégient en effet de laisser libre cours à l'usage et paraissent même se méfier des tentatives d'intervention étatique sur la langue.

7. À la suite de la présente étude, nous avons évalué l'intégration et la perception, dans un corpus journalistique suisse et belge, de termes francisés en France et au Québec. La Belgique et la Suisse ne disposant pas d'organisme d'officialisation, ces pays puisent parfois au Québec et parfois en France pour combler leur besoin de francisation des anglicismes. Voir Vincent (2015).

À partir des données recueillies, rien ne nous permet de supposer que la ligne éditoriale d'une publication influence les opinions de ses chroniqueurs, journalistes, lecteurs, ou des spécialistes qui y sont interviewés en ce qui a trait à la francisation québécoise des anglicismes. Une étude plus ciblée serait nécessaire pour mesurer ces paramètres.

La présente étude a constitué le premier volet d'une exploration de la réception et de la perception de la francisation des anglicismes dans les États francophones. Nous avons par la suite sondé les journaux belges et suisses pour évaluer l'intégration des francisations proposées par la France et le Québec, puis avons tenté d'évaluer le rôle combiné des organismes d'officialisation, des médias et des dictionnaires français et québécois pour favoriser la francisation des anglicismes. Ces études comparatives ont pour l'instant l'avantage d'ouvrir des champs de réflexion, qui permettent de nuancer les idées reçues.

Ainsi, on a souvent conclu que le Québec et la France, deux sociétés de langue française, confrontées au même phénomène, réagissent d'abord en fonction de leur histoire propre et de leur contexte politique particulier. Or, à la suite de nos observations, il appert que des sous-groupes prenant la parole dans la presse française peuvent être davantage porteurs d'idéologies fondées sur leur statut plutôt que sur leur nationalité. Le rôle des journalistes eux-mêmes dans la diffusion des idéologies linguistiques paraît particulièrement sensible. La profession journalistique, dont la langue est l'outil de travail, porte-t-elle un regard particulier sur cette langue quand elle devient un véhicule identitaire? Certaines recherches en cours permettront – c'est à souhaiter – d'approfondir cet aspect de la question⁸.

8. Voir notamment la thèse à venir de Franz Meier, de l'Université d'Augsbourg, intitulée *L'imaginaire linguistique des journalistes au Québec*.

Références

Sources primaires

- Azan, Éric (2005), « 16 avril 1955 : “Que diriez-vous d’ordinateur” », *Le Monde*, 16 avril, p. 1.
- Bastard de Crisnay, Louise (2012), « Lutte Québec et ongles pour la langue française », *Libération*, 17 mai, p. 35.
- Bertin, Salsa (2005), « La francophonie : un lien entre les peuples », *Lire*, n° 339 (octobre), p. 8-9.
- Carassio, Joël (2012), « Le français est envahi par les mots anglais », chronique « Et pourtant, c’est faux », *Le Progrès*, 27 mai, p. 1G7.
- Casteran, Claude (2003), « L’informatique en force dans le Petit Larousse », *Agence France Presse*, 1^{er} septembre.
- Chaplain-Riou, Myriam (2010), « Des “néomots” rigolos pour bouter l’anglais hors du français », *Agence France Presse*, 30 mars.
- Cortella, Pierre-Marie (2007), « Des titres dans le collimateur », *Sud Ouest*, 29 septembre, p. 10.
- Denis, Pol (2011), « Prière d’envoyer un courriel ! », *L’Est Républicain*, 17 novembre, p. 2.
- Desque, Emmanuelle (2005), « Le podcasting : où tu veux, quand tu veux », *Télérama*, 23 juillet, p. 123.
- Dewaele, Bruno (2012), « Plutôt que de compter les moutons, regardons des chatons! », chronique « Langage », *La Voix du Nord*, 7 octobre, p. 40.
- Eudes, Yves (1997), « Le mail est mort, vive le mél ! », *Le Monde*, 9 juin, p. 35.
- Feltin-Palas, Michel (2012), « Imposer sa langue, c’est imposer sa pensée », *L’Express*, 28 mars, p. 12-18.
- Hanquez-Maincent, Marie-Françoise (2005), « Le regard de... », *La Voix du Nord*, 16 janvier.
- Icher, Bruno (2012), « Tablette », chronique « Mots », *Libération*, 31 décembre, p. 13.
- Jourdon, Roberte (2012), « Mots et merveilles de la langue française », *Ouest-France*, 29 avril.
- L., B. (2006), « Quand Alain Juppé “clavarde” sur Internet », *Sud Ouest*, 29 novembre, p. 9.
- Latrive, Florent (1998), « Quand le Petit Robert prend l’Internet au mot », *Libération*, 16 octobre, p. 44.
- Latrive, Florent (2001), « La Toile, mot à mot », *Libération*, 3 septembre, p. 21.
- Lavallée, Guillaume (2012), « Et si le futur du français passait par les affaires et l’ère numériques ? », *Agence France Presse*, 10 juillet.
- Legendre, Bertrand (2009), « Courriels et autres pourriels », *Le Monde*, 20 avril, p. 34.

- Lefebvre, Jean Pierre (2011), « Grâce à l'association Cambrésis-Hainaut Québec Catherine Charette est "tombée en amour" pour la France », *La Voix du Nord*, 30 novembre, p. 11.
- Le Roux, Joseph (2012), « Des MP3 remis aux collégiens de la Loire pour apprendre l'anglais », *Le Progrès*, 11 décembre, p. 15.
- Lorca, Alexie et Marie Gobin (2004), « Comment sauver les mots », *Lire*, mars, n° 323, p. 24-33.
- Mahler, Thomas et Christophe Ono-dit-Biot (2013), « Tweetons-nous les uns les autres », *Le Point*, 2 mai, p. 94-96 et 98.
- Mingau, Muriel (2012), « Didier Decoin, tout l'amour des jardins », *Le Populaire du Centre*, 30 mars, p. 31.
- Pertuiset, Stéphanie (2002), « Le Québec, le village des irréductibles francophones dans l'empire américain », *Agence France Presse*, 15 octobre.
- Pierre, Agnès (2006), « Le Petit Larousse en lettres », *Le Progrès*, 26 juin, p. 16.
- Pourquery, Didier (2012), « P'tit-mail », chronique « Juste un mot », *Le Monde*, 15 octobre, p. 24.
- Ranvier, Sabrina (2003), « Un été de rencontres », *La Croix*, 28 juillet, p. 17.
- S.A. (2006), « [S.T.] », *Ouest-France*, 27 février, p. 1. [Brève]
- S.A. (2007), « Chat : prononcez-le à l'anglaise », *Ouest-France*, 31 octobre, p. 1.
- S.A. (2007), « Québec sont en campagne », *Sud Ouest*, 8 décembre, p. 5.
- S.A. (2008), « De bons souvenirs », *Sud Ouest*, 18 décembre.
- S.A. (2009), « Double grille à l'église », *Sud Ouest*, 26 octobre.
- S.A. (2011), « Des ronds dans la Vire », *Ouest-France*, 19 novembre.
- S.A. (2012), « Sus aux anglicismes! », *La Voix du Nord*, 8 mars, p. 17.
- S.A. (2012), « Auditeur, quand je veux », 1^{er} décembre, p. 52.
- S.A. (2013), « Et vous, quel TIC êtes-vous ? », *Le Journal des entreprises*, 1^{er} janvier, p. 3.
- S.A. (2013), « Anglicismes », *Le Progrès*, 26 mai, p. IG3.
- Sole, Robert (2002), « Je débogue, tu débogues... », *Le Monde*, 25 mars, p. 21.
- Sournia, Gérard (2012), « Rappel de la loi », *Le Monde*, 8 septembre, p. 17.
- Théophrasque (2003), *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 28 février, p. 3.
- Théophrasque (2006), « Le spam », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 3 juillet, p. 4.
- Théophrasque (2010), « Les pourriels », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 7 mai, p. 10.

- Théophrasque (2013), « Les chancres », *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 24 avril, p. 9.
- Tilly, Marine de (2004), « L'Académie rentre au château », *Le Figaro*, 18 mars 2004, p. 6.
- Tissot, Roland (2004), « Courriel », *La Croix*, 15 mars, p. 27.
- Van de Castele, Mounia (2013), « Mot-dièse, la version française de “hashtag” sur Twitter, sonne faux », *La Tribune*, 24 janvier, p. 80.
- Vittori, Jean-Marc (2005), « L'Europe risque la “déconvergence” », *Les Échos*, 19 juillet, p. 10.

Sources citées

- Bouchard, Chantal (1999), *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.
- Druetta, Ruggero (2005), « *Le politiche linguistiche dei paesi francofoni : il caso di Internet* », *Linguæ - Rivista di lingue e culture moderne*, février, p. 23-45.
- Office québécois de la langue française (2004), *Politique de l'officialisation linguistique*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Vincent, Nadine (2014) « Organismes d'officialisation, dictionnaires et médias : le triangle des Bermudes de la francisation », dans Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost (dir.), *Actes du 4^e Congrès mondial de linguistique française, Berlin, 19-23 juillet*, Les Ulis, EDP Sciences, p. 1731-1740, disponible sur <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801315>. [Page consultée le 11 mai 2015.]
- Vincent, Nadine (2015), « Comment réagit l'usage face à une norme imposée ? Évaluation de la réception de recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, numéro spécial (*Normes langagières en contexte*, sous la dir. de Johanna Miecznikowski, Matteo Casoni, Sabine Christopher, Alain Kamber, Elena Pandolfi et Andrea Rocci), p. 149-161.